

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 14/01/2026 - 292 - 2024 B 00719 - 932 089 337 - A.T. PRO

2026/292

A.T. PRO
Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.T. PRO - SIREN : 932069337					Néant ☐				
Durée de l'exercice en nombre de mois 12					Durée de l'exercice précédent				
					Exercice N clos le 31/12/2024				
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fcnds commercial	010		012					
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016					
	Immobilisations corporelles	028	4 608	030	98	4 510			
	Immobilisations financières (1)	040		042					
	TOTAL I (5)	044	4 608	048	98	4 510			
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052					
	Stocks marchandises	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070					
	Créances autres (3)	072	932	074		932			
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	1 000	086		1 000			
	Charges constatées d'avance	092		094					
TOTAL II	096	1 932	098		1 932				
TOTAL GENERAL (I + II)					110	6 540	112	98	6 442
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		1 000			
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126					
	Réserves réglementées			130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)		131		132				
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136		-149			
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	TOTAL I			142		851			
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154			
DETTES 34	Emprunts et dettes assimilées			156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés			166					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172				
	Comptes courants d'associés			173					
	Autres dettes			175		5 591			
Produits constatés d'avance			174						
TOTAL III			176		5 591				
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180		6 442		
REMARQUES	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDES.FR

Désignation de l'entreprise A.T. FFO - SIREN : 932089337										☐ N clos le 31/12/2024									
A - RÉSULTAT COMPTABLE																			
Ventes de marchandises						209				210									
Production vendue biens						215				214									
Production vendue services						217				218									
Production stockée										222									
Production immobilisée										224									
Subventions d'exploitation reçues										226									
Autres produits										230									
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234									
Variation de stock (marchandises)										236									
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238									
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240									
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				immobilier		242									
Impôts, taxes et versements assimilés						(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244									
Rémunérations du personnel										250									
Charges sociales										252									
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255				254									
Dotations aux provisions										256									
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259				262									
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260													
Total des charges d'exploitation (II)										264									
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270									
										-149									
Produits financiers						(III)				280									
Produits exceptionnels						(IV)				290									
Charges financières						(V)				294									
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		(VI)		347		300									
				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		(VI)		348											
Impôts sur les bénéfices						(VII)				366									
2 Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310									
										-149									
B - RÉSULTAT FISCAL																			
Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2										312									
										314									
RÉINTEGRATIONS												Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316					
												Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318					
												Provisions non déductibles		322					
												Impôts et taxes non déductibles		324					
												Divers et intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	
												Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249		251	
												Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
												Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
												Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
												DEDUCTIONS							
France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989													
Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138													
Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344													
ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993													
Bassins urbains à dynamiser - BUD		992																	
Créance report en arrière du déficit				346															
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655															
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643															
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				645															
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647															
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648															
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641															
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990															
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649															
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352							
												354							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)												356							
Déficits antérieurs reportables												360							
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370							
												372							
												149							

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025
ADAPTE A LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.T. PRO - SIREN : 932099337												Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Terrains		420		422		424		426					
Constructions		430		432		434		436					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442	4 608	444		446	4 608				
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456					
Matériel de transport		460		462		464		466					
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	4 608	494		496	4 608				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Terrains		510		512		514		516					
Constructions		520		522		524		526					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532	98	534		536	98				
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546					
Matériel de transport		550		552		554		556					
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566					
TOTAL		570		572	98	574		576	98				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR													
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé													
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values								
					Court terme	Long terme							
						19%	15% ou 12,8%	0%					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					586	585	597	599					

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise A.T. PRO - SIREN : 932099337								Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
				Dotations		Reprises			
Fonds commercial				681		683			
Autres immobilisations incorporelles				700		705			
Terrains				710		715			
Constructions				720		725			
Installations techniques, matériel et outillage				730		735			
Installations générales agencements aménagements divers				740		745			
Matériel de transport				750		755			
Autres immobilisations corporelles				760		765			
TOTAL				770		775			
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982	
Nombre d'opérations sur l'exercice								bis	
Déficits imputés								982	
Déficits reportables								983	
Déficits de l'exercice								984	
Total des déficits restant à reporter								860	149
								870	149
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		381			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

5.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉEDGFIP N° 2033-E-SD 2025
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDES.FR

Désignation de l'entreprise : A.E. PRO - SIREN : 932089937		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		661	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	0
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	51
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	51
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	-51
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	-51
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			186

RAPPORT DE GESTION

I) Activité

La SAS A.T. PRO est une société qui propose les prestations suivantes :

- L'achat et la revente de biens et matériels professionnels*
- L'achat et la revente de biens et matériels destinés aux particuliers*
- La location de biens et matériels professionnels*
- L'entretiens et réparations des matériels agricoles*

II) Les clients

Les clients de la société sont

- Des professionnels*
- Des associations*
- Des particuliers*

II) Les résultats comptables

L'entreprise

L'entreprise a réalisé un Chiffre d'affaires pour l'année 2024 (sur cinq mois d'activité) de 0€ HT.

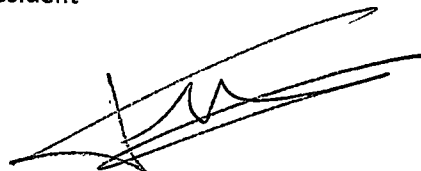
L'entreprise a réalisé un Résultat Net Comptable pour l'année 2024 de (149€).

III) Perspectives

L'entreprise va rechercher des nouveaux clients et partenaires pour l'exercice comptable 2025.

Monsieur TREMBLIN-TRUBERT Arnaud, Rémi, Claude

Président



SAS A.T. PRO – 31 rue Lucien Mignat, 41500 Suèvres –

Siret : 93208933700012 – APE :4690Z – Tel : 06.62.33.43.66 - amtpro41@gmail.com

Suèvres le 01 Septembre 2025

PROCES VERBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2024 ET APPROBATION DU RESULTAT

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 Septembre 2024 à 18h00 au 31 rue Lucien Mignat, 41500 Suèvres en présence de :

*Monsieur TREMBLIN-TRUBERT Arnaud, Rémi, Claude

*Monsieur TREMBLIN -TRUBERT Marceau

Il a été convenu, acté, et approuvé par les actionnaires ce qui suit :

→ La SAS A.T. PRO a réalisé un résultat déficitaire de (149 euros) pour l'exercice comptable 2024.

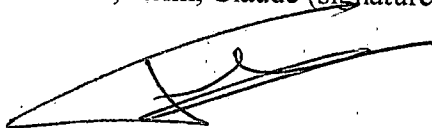
→ La SAS A.T. PRO a un total d'actifs stables nets de 4 510€ au 31/12/2024

→ La SAS A.T. PRO a un total d'actifs circulants nets de 1 932€ au 31/12/2024

→ La SAS A.T. PRO a un total de passifs stables (Capitaux Propres) de 851€ au 31/12/2024

→ La SAS A.T. PRO ne procédera à aucun paiement de dividendes. Le résultat déficitaire 2024 sera reporté sur l'exercice comptable 2025. Le résultat de l'exercice comptable 2025 devra permettre de couvrir la perte comptable de l'exercice comptable 2024.

*Monsieur TREMBLIN-TRUBERT Arnaud, Rémi, Claude (signature)



*Monsieur TREMBLIN -TRUBERT Marceau (signature)

